



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 044/2022
SÉANCE N° 4 DU 30 JUIN 2022

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2021

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 22 juin 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Christian Lefort (jusqu'à 20 h 25), Anthony Roullier, Damien Richard (jusqu'à 20 h 02), Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Hervé Lhotellier (jusqu'à 19 h 27), Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Éric Paris (jusqu'à 19 h 51), Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Paul Le Gal-Huamé, Christine Droguet (à partir de 18 h 38), Noémie Coquereau, Samia Soutani, James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon jusqu'à 21 h 02), Jean-Pierre Thiot, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle (jusqu'à 20 h 38), Guy Toquet, Christine Dubois, Julien Brocaïl, Vincent Paillard (jusqu'à 18 h 55), Éric Morand, Fabien Robin, Yannick Borde, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré (jusqu'à 20 h 19) et Michel Rocherullé (jusqu'à 19 h 57).

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Annette Chesnel, Nicolas Deulofeu, Gérard Travers, Mickaël Marquet, Michel Paillard.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Samia Soutani, Jean-Marc Coignard a donné pouvoir à Christian Lefort, Jean-Bernard Morel a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Isabelle Fougeray a donné pouvoir à Christine Dubois, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Camille Petron a donné pouvoir à Catherine Roy, Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Georges Poirier a donné pouvoir à Florian Bercault, Marjorie François a donné pouvoir à Céline Loiseau, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Antoine Caplan, Kamel Ogbi a donné pouvoir à Patrice Morin, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soutani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Anne-Marie Janvier a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Vincent Paillard a donné pouvoir à Anthony Roullier (à partir de 18 h 55), David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Corinne Segretain a donné pouvoir à Yannick Borde, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Olivier Barré a donné pouvoir à Isabelle Eymon (à partir de 20 h 19), Dominique Gallacier a donné pouvoir à Louis Michel.

Nicole Bouillon et Jérôme Allaire ont été désignés secrétaires de séance.

Compte-rendu analytique et liste des délibérations affichés le : 5 juillet 2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2022

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2021

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, R2311-12 et R2311-14,

Vu les instructions comptables M4 et M14,

Considérant l'approbation des comptes administratifs 2021 de Laval Agglomération,

Considérant les besoins de financement de la section d'investissement du budget principal et des budgets annexes, étant précisé que ces besoins sont définis par le résultat de l'exercice, cumulé aux résultats antérieurs et au solde des reports,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} - **AU BUDGET PRINCIPAL**

Résultat de l'exercice :	9 777 486,25 €
Résultat antérieur :	105 828,77 €
Résultat cumulé à affecter :	9 883 315,02 €

Besoin de financement en investissement Laval Agglomération	12 328 886.55 €
---	-----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	9 883 315,02 €
Affectation de l'excédent reporté - 002 - Laval Agglomération	

Article 2 - AU BUDGET ANNEXE TERRAINS

Résultat de l'exercice :	- 55 979,60 €
Résultat antérieur :	- 575 279,52 €
Résultat cumulé à affecter :	- 631 259,12 €

Besoin de financement en investissement	4 066 682,26 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068 Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0.00 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) - 002	- 631 259,12 €

Article 3 : AU BUDGET ANNEXE BATIMENTS

Résultat de l'exercice :	53,93 €
Résultat antérieur :	347,34 €
Résultat cumulé à affecter :	401,27 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau crédeur) -002	401,27 €

Article 4 : AU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Résultat de l'exercice :	- 691,67 €
Résultat antérieur :	1 186,23 €
Résultat cumulé à affecter :	494,56 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	494,56 €

Article 5 : **AU BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS**

Résultat de l'exercice :	1 500 810,76 €
Résultat antérieur :	626 604,11 €
Résultat cumulé à affecter :	2 127 414,87 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	2 127 414,87 €

Article 6 : **AU BUDGET ANNEXE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE**

Résultat de l'exercice :	- 504 196,61 €
Résultat antérieur :	528 916,67 €
Résultat cumulé à affecter :	24 720,06 €

Besoin de financement en investissement	24 387,36 €
---	-------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	24 387,36 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	332,70 €

Article 7 : **AU BUDGET ANNEXE PDELM (PGO)**

Résultat de l'exercice :	274,75 €
Résultat antérieur :	- 3 113,23 €
Résultat cumulé à affecter :	- 2 838,48 €

Besoin de financement en investissement	0.00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-Pas de mise en réserve en budget de lotissement	
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002	- 2 838,48 €

Article 8 : **AU BUDGET ANNEXE EAU REGIE**

Résultat de l'exercice :	1 446 035,87 €
Résultat antérieur :	6 757 491,37 €
Résultat cumulé à affecter :	8 203 527,24 €

Besoin de financement en investissement	2 637 656,55 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	2 637 656,55 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	5 565 870,69 €

Article 9 : **AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE**

Résultat de l'exercice :	1 431 707,70 €
Résultat antérieur :	4 168 264,07 €
Résultat cumulé à affecter :	5 599 971,77 €

Besoin de financement en investissement	924 178,12 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	924 178,12 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	4 675 793,65 €

Article 10 : **AU BUDGET ANNEXE PLATEFORME FERROVIAIRE**

Résultat de l'exercice :	149 636,07 €
Résultat antérieur :	355 176,29 €
Résultat cumulé à affecter :	504 812,36 €

Besoin de financement en investissement	0.00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0.00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	504 812,36 €

Article 11 : **AU BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITES LOIRON**

Résultat de l'exercice :	31 769,82 €
Résultat antérieur :	- 38 406,47 €
Résultat cumulé à affecter :	- 6 636,65 €

Besoin de financement en investissement	644 318,31 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068 Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0.00 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002	- 6 636,65 €

Article 12 : **AU BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS LOIRON**

Résultat de l'exercice :	- 45 847,70€
Résultat antérieur :	229 120,06 €
Résultat cumulé à affecter :	183 272,36 €

Besoin de financement en investissement CCPL	0.00 €
--	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0.00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	183 272,36 €

Article 13

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 14

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour le Président empêché,
La 1^{ère} vice-présidente

Sylvie Vielle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20220630-S4-CC-044-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2022

Mise en ligne : 05-07-2022